



**SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**
a/s FECB – 100-550 6^e Avenue Ouest, Vancouver, C.-B. V5Z 4P2
(604) 871-1865 ou 1-877-783-2243

Le 15 juin 2020

Madame Marie-Pierre Lavoie
Présidente
Conseil scolaire francophone de la C.-B. (#93)
100-13511 Commerce Parkway
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Madame Lavoie,

C'est avec grand plaisir que nous avons appris l'annonce de la grande victoire juridique du CSF et des parents francophones pour le financement de l'éducation publique en français en Colombie-Britannique.

En tant que représentant des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique, nous sommes au cœur des diverses communautés francophones éparpillées çà et là sur le vaste territoire britanno-colombien et, nous avons été témoins de l'impact néfaste du sous-financement de l'éducation publique en français. Il va sans dire que ce jugement historique aura des effets majeurs sur nos communautés et cela nous permet d'entrevoir un avenir plus radieux de l'éducation publique en français, non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi dans le reste du Canada.

Nous tenons donc à féliciter le CSF ainsi que tous ceux et celles impliqués dans cette démarche primordiale pour la survie de la francophonie dans notre province.

Veillez agréer, Madame Lavoie, l'expression de notre considération distinguée.


Stéphane Bélanger
Président du SEPF